Reconnaissance et exécution des jugements

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

Les jugements suisses à Singapour

Singapour dispose de deux régimes légaux pour les jugements étrangers. Le Reciprocal Enforcement of Foreign Judgments Act 1959, étendu par les modifications de 2019 aux jugements non pécuniaires et aux décisions interlocutoires, s'applique aux jugements des pays désignés par publication officielle (gazetted) en vertu de cette loi. La Suisse n'a pas été désignée.[1] Un jugement suisse est donc exécuté en common law au moyen d'une action fondée sur le jugement. Le jugement doit être définitif et irrévocable. Le tribunal suisse doit avoir été compétent au sens international, ce qui signifie que le défendeur était présent en Suisse ou s'est soumis au tribunal suisse. Aucun moyen de défense tiré de la fraude, de la violation des principes de justice naturelle ou de l'ordre public ne doit pouvoir être opposé.[2] En common law, seuls les jugements condamnant au paiement d'une somme déterminée peuvent être exécutés. Une décision suisse ordonnant à un défendeur de transférer des jetons n'est pas exécutoire à Singapour en common law. Un tribunal singapourien peut toutefois considérer que les constatations suisses créent une issue estoppel (autorité de la chose jugée sur la question) dans une nouvelle procédure singapourienne tendant aux mêmes fins.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Les jugements singapouriens en Suisse

Un jugement singapourien est reconnu et exécuté en Suisse en vertu des art. 25 à 27 LDIP. Le tribunal singapourien doit avoir été compétent selon les règles de conflit suisses. Pour une prétention contractuelle, il s'agit du domicile du défendeur, d'une élection de for valable ou du lieu d'exécution. Pour une prétention délictuelle, il s'agit du lieu de l'acte ou du résultat. Le jugement doit être définitif, ne doit pas être contraire à l'ordre public suisse et ne doit pas avoir été rendu en violation des garanties de procédure.[3] Les jugements non pécuniaires peuvent être reconnus en Suisse. Une décision singapourienne constatant un constructive trust sur des jetons ou ordonnant leur transfert peut donc en principe être exécutée contre un défendeur en Suisse. Il en va autrement des mesures provisoires. Les tribunaux suisses ne reconnaissent pas une injonction de gel mondiale (worldwide freezing injunction), car il ne s'agit pas d'une décision définitive et parce que le séquestre de l'art. 271 LP est le mécanisme suisse exclusif de sûreté provisoire.[4] Un demandeur singapourien qui a obtenu une injonction Mareva et doit garantir des actifs en Suisse doit requérir un séquestre suisse. Le jugement singapourien au fond, une fois obtenu, constitue à cet effet un cas de séquestre reconnu selon l'art. 271, al. 1, ch. 6 LP.

Sens de l'exécution	Régime	Jugements pécuniaires	Jugements non pécuniaires	Mesures provisoires
Jugement suisse à Singapour	Action de common law fondée sur le jugement	Oui, s'il est définitif et si le tribunal suisse avait une compétence internationale	Non en common law (issue estoppel possible)	Non
Jugement singapourien en Suisse	Art. 25–27 LDIP	Oui, si le tribunal singapourien avait une compétence indirecte selon l'art. 26	Oui	Non ; séquestre suisse nécessaire
		Oui	Oui	Décisions de l'arbitre d'urgence

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Sens de l'exécution	Régime	Jugements pécuniaires	Jugements non pécuniaires	Mesures provisoires
Dans les deux sens, sentence arbitrale	Convention de New York de 1958			exécutoires à Singapour en vertu de l'IAA ; en Suisse uniquement à titre contractuel

Notes

1. Reciprocal Enforcement of Foreign Judgments Act 1959, tel que modifié par le Reciprocal Enforcement of Foreign Judgments (Amendment) Act 2019 avec effet au 3 octobre 2019. Le Reciprocal Enforcement of Commonwealth Judgments Act 1921 a été abrogé avec effet au 1er mars 2023. ↩
2. Les conditions de common law sont exposées dans *Hong Pian Tee v Les Placements Germain Gauthier Inc* [2002] SGCA 18, aux [12]–[14]. ↩
3. Art. 25–27 LDIP (RS 291). Les chefs de compétence indirecte figurent à l'art. 26, les moyens tirés de l'ordre public et des garanties de procédure à l'art. 27. ↩
4. Le Tribunal fédéral refuse constamment de reconnaître les freezing injunctions de type anglais comme des décisions au sens de l'art. 25 LDIP. La partie H, chapitre V, présente le séquestre suisse comme mécanisme de substitution. ↩

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.